



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 02 octobre 2025

Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE

Commune de SARCENAS

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2025

Délibération n° 251002-16

Suppression Poste Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère Classe

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Président : Sylvain DULOUTRE

Présents : Sylvain DULOUTRE, Chantal DURANTON, Annie PRAT, Elsa GAUTIER, Jean-Louis SPADA, Jean CLOT, Marie-France CROIX

Secrétaire de séance : Jean CLOT

Excusés ayant donné pouvoir : Nicolas MOUGIN (pouvoir Sylvain DULOUTRE).

Absents :

▲ 16 Suppression Poste Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère Classe

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux attributions du conseil municipal ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34 relatif à la création et suppression d'emplois ;

Vu le tableau des effectifs de la commune ;

Vu le courrier de démission de Monsieur Olivier Galle, Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère Classe, en date du 12 septembre 2025

Considérant que cette démission entraîne la vacance du poste ;

Considérant qu'il n'y a pas lieu de maintenir ce poste dans le tableau des effectifs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article 1 :

Le poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère Classe, inscrit au tableau des effectifs de la commune, est supprimé à compter du **13 novembre 2025**.

Article 2 :

Le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

Article 3 :

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise au contrôle de légalité de la Préfecture et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : 7

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire, Sylvain DULOUTRE

